

# Nouvelles Brèves Mairie



## CEREMONIE DU SOUVENIR. 11 NOVEMBRE 2012

La cérémonie du 11 novembre prendra, dès cette année à Selles-Saint-Denis, une dimension de souvenir pour tous les conflits importants, qui, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, ont vu des hommes et des femmes donner leur vie afin que leurs descendants vivent en paix dans une France libre.

**Il est primordial**, pour les jeunes générations qui, nous l'espérons, ne connaîtront jamais les horreurs de la guerre, **de se souvenir**. C'est pourquoi nous convions les habitants de la commune à prendre part en grand nombre aux cérémonies du 11 novembre, et invitons les parents à y faire participer leurs enfants. Il est à souhaiter que Selles-Saint-Denis soit aussi un exemple en la matière.

**Rassemblement défilé à 10h15 devant la Mairie**

## BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Les travaux avancent comme prévu. Mme et M. **Potel** emménageront à partir du 22 octobre et seront prêts à ouvrir leur magasin le 1<sup>er</sup> novembre.

Merci par avance à la population de Selles-Saint-Denis pour l'accueil qu'elle leur réservera et pour la confiance qu'elle leur accordera.

## POSTE INTERNET LIBRE-SERVICE A LA MAIRIE

Compte tenu de la faible utilisation qui en est faite, nous vous rappelons qu'un poste Internet, installé dans le hall d'accueil de la Mairie, est mis à la disposition de tous les habitants pendant les heures d'ouverture au public.

## DEMARCHAGE A DOMICILE

Chacun doit être très vigilant sur le démarchage à domicile. Ne laissez personne entrer sans que vous n'y soyez pleinement consentant, et ne laissez pas entreprendre des travaux sans prendre le temps de la réflexion. Dans le doute contactez la Police municipale ou la Gendarmerie.

## VACANCES D'AUTOMNE AU SERVICE JEUNESSE DE LA CCSR

Pendant les vacances, **du 29 octobre au 7 novembre**, le Service jeunesse de la Communauté de communes de la Sologne des rivières organisera, dans la commune de Selles-Saint-Denis, un jeu de piste pour les ados du secteur. Ces jeunes seront susceptibles de recueillir des indices auprès des Sellois. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous ne manquerez pas de leur réserver.

## CIMETIERE - COLUMBARIUM

Afin d'éviter la casse, et principalement par mesure de sécurité, le dépôt de fleurs en pots, ou de plaques, n'est pas autorisé sur le dessus du columbarium. Merci aux familles concernées de faire preuve de compréhension. Les services municipaux veilleront à ce qu'aucun objet ne reste sur la partie supérieure du columbarium.

## RESPECT DU CODE DE L'URBANISME ET DU PLU

Au regard de la recrudescence des travaux réalisés sans demande préalable, il est dommageable de devoir rappeler le code de l'urbanisme une nouvelle fois. Ce dernier impose, en effet, que **tous les travaux** relatifs aux clôtures, toitures, ravalements, huisseries et autres, entraînant une modification de l'aspect extérieur des bâtiments, doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès de la mairie. Les propriétaires qui ne respectent pas ces dispositions s'exposent à des poursuites de la part des services de l'État (Direction départementale des territoires et architecte des bâtiments de France).

## LEVEE DE L'ARRETE SECHERESSE

L'arrêté n° 2012256-0007 du 12 septembre 2012 portant sur la limitation des usages de l'eau **est abrogé**.

## Festivités

Octobre et novembre 2012

- **Samedi 27 octobre** Repas dansant (moules/frites) des Commerçants et Artisans, Salle des fêtes
- **Vendredi 9 novembre** Choucroute, adhérents UNRPA, à la Salle des fêtes
- **Dimanche 11** Cérémonie commémorative des conflits du XX<sup>e</sup> siècle
- **Vendredi 16** Assemblée générale *CODEP Cyclotourisme*, à la Salle des fêtes
- **Dimanche 18** Randonnée pédestre *Raboliots 41*, départ Salle des fêtes
- **Dimanche 25** Concert Sainte-Cécile – *Éveil Sellois*, à la Salle des fêtes